



Le berceau du Lac-Saint-Jean

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2026

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

QUE le calendrier des séances ordinaires de l'année 2026 a été adopté lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2025 tel que stipulé à *l'article 148 du Code municipal du Québec* et prévoyant que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

QUE ces séances se tiendront les lundis à 19h aux dates suivantes :

- 19 janvier
- 2 février
- 2 mars
- 13 avril
- 4 mai
- 1^{er} juin
- 6 juillet
- 3 août
- 14 septembre
- 5 octobre
- 2 novembre
- 6 décembre

Donné à Hébertville, ce 10^{ième} jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-cinq.


Sylvain Lemay
Directeur général et
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de ville, à l'église, au bureau de poste ainsi que sur le site Internet municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10^{ième} jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-cinq.


Sylvain Lemay
Directeur général et
Greffier-trésorier